

**Direction administrative et financière**

Privas, le 22 mars 2022

N. Réf. : PB/LM/2022-03-22

Votre interlocuteur : Lionel MARIANI, Directeur administratif et financier  
Tél. : 04 75 20 28 40  
Courriel : lionel.mariani@ardechemusiqueetdanse.fr

Objet : Information - prochain comité syndical

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, je vous informe de l'organisation du prochain comité syndical du Syndicat Mixte du Conservatoire « Ardèche Musique et Danse », qui aura lieu en présentiel :

**le mardi 29 mars 2022, à 17h, en Salle Boissy d'Anglas,  
à l'Hôtel du Département de l'Ardèche, Quartier la Chaumette, à PRIVAS.**

Si vous le souhaitez, vous pouvez assister à ce comité syndical en visioconférence :  
[https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting\\_YzhmMDIwYTAtMTc3MC00NzFkLTgzODYtNWUwOTE2ZWFiNzU5%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c7509d05-69c7-4283-b1fd-5aa1c9a295a6%22%2c%22Oid%22%3a%22276587ce-0900-4930-a05b-955353c60523%22%7d](https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting_YzhmMDIwYTAtMTc3MC00NzFkLTgzODYtNWUwOTE2ZWFiNzU5%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22c7509d05-69c7-4283-b1fd-5aa1c9a295a6%22%2c%22Oid%22%3a%22276587ce-0900-4930-a05b-955353c60523%22%7d).

L'ordre du jour sera le suivant :

0. Approbation du procès-verbal du précédent comité syndical
1. Participation des collectivités membres pour l'année 2022
2. Participation des familles à compter de l'année scolaire 2022-2023
3. Reprise sur provisions pour dépréciation des créances
4. Vote du budget primitif pour l'exercice 2022
5. Autorisation d'utilisation des données Imuse par ARCHE AGGLO
6. Modification du tableau des effectifs
7. Modification de l'annexe aux Statuts du syndicat mixte

Pour rappel, vous pouvez consulter l'ensemble des précédentes délibérations au lien suivant : <https://ardechemusiqueetdanse.fr/-Comite-syndical-deliberations-.html> .

Dans l'attente, veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Paul BARBARY

